



AG2R

SUITE ET FIN

Suite à l'ultime rencontre sur le sujet, la direction nous fait savoir qu'elle ne donnera pas suite à nos propositions de résolution à l'amiable du trop versé AG2R

Encore une fois, la CFDT a cherché le compromis :

- Comme pour les chaussures de sécurité,
- Comme pour l'entrave au CCE
- Comme pour les LGF

Encore une fois, la CFDT a reçu une fin de non recevoir !!

Encore une fois, la CFDT va saisir les instances judiciaires pour purger le litige : Que de temps et d'argent perdu ?

Encore une fois, la réponse que nous apporte la direction démontre la nature du dialogue social à un sens

LA MACHINE JUDICIAIRE VA SE METTRE EN ROUTE, UNE FOIS LANCEE, PLUS QUESTION DE L'ARRETER, ATTENTION AUX DOMMAGES COLLATERAUX !!!

Que l'on ne vienne pas reprocher à la CFDT d'être trop judiciaire, nous avons perdu beaucoup de temps à chercher une solution non judiciaire qui pour finir a été refusée par la direction !!!

**CONTACTEZ VOS SYNDICATS
LOCAUX POUR CONSTITUER
LES DOSSIERS JURIDIQUES ET
FAIRE VALOIR VOS DROITS**

